



LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE

8^e ANNÉE

2025-2026

Les enseignantes des classes de 8^e année ont décidé de prendre en charge l'achat d'une partie du matériel scolaire pour leurs élèves. En achetant certains articles en plus grande quantité, l'école est en mesure d'offrir de meilleurs prix aux parents ainsi qu'une certaine uniformité au niveau du matériel requis chez les élèves.

Nous vous remercions de bien vouloir fournir uniquement les articles énumérés ci-dessous pour votre enfant pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Identifiés du prénom de votre enfant svp :

- ☐ 1 sac à dos
- ☐ 1 boîte à diner
- ☐ 1 paire d'espadrilles d'intérieur avec semelles non-marquantes
- ☐ 1 bouteille d'eau réutilisable
- ☐ 1 étui à crayons
- ☐ 1 paire d'écouteurs
- ☐ 3 boîtes de mouchoirs
- ☐ 1 calculatrice scientifique

COTISATION

MATÉRIEL SCOLAIRE – 40\$

Comprend tout le matériel déjà acheté en vrac par les enseignantes

T-SHIRT D'ÉDUCATION PHYSIQUE – 15\$ (OPTIONNEL)

Nous offrons la possibilité à votre enfant de se procurer un t-shirt avec le logo de l'école (sentiment d'appartenance) qu'il pourra porter lors des cours d'éducation physique. L'achat de ce t-shirt n'est cependant pas obligatoire. Si votre enfant souhaite en obtenir un, merci de déboursier le montant de 15\$ (en argent comptant directement remis à M. Raphaël, enseignant d'éducation physique, par le biais de votre enfant).

COURS DE MUSIQUE ET D'ARTS – 20\$

CPNB – 5\$

Ce montant demandé par le Comité de parents permettra de réduire le nombre de levée de fonds pendant l'année scolaire et servira à faire des achats dans le but de répondre aux besoins des élèves.

ACTIVITÉS CULTURELLES/VIE ÉTUDIANTE – 20\$

Afin de permettre aux élèves de l'école Le Sommet de participer à plusieurs activités culturelles et étudiantes ainsi qu'à des sorties périscolaires, nous demandons aux parents, en début d'année scolaire, une cotisation pour défrayer les coûts rattachés à ces activités.

TOTAL – 100\$ (avec t-shirt) ou 85\$ (sans t-shirt)

Nous vous remercions de payer cette somme le jour de la rentrée scolaire de votre enfant. Les détails en lien avec les méthodes de paiement vous seront communiqués pendant la semaine du 25 août. Prière de noter que nous n'acceptons plus les chèques.